

# L'ACCORDÉON



## DU PARTICIPE PASSÉ

---

en 8<sup>e</sup>

---

Dans la suite, nous distinguerons trois cas:

- le participe passé sans auxiliaire
- le participe passé avec l'auxiliaire „avoir“
- le participe passé avec l'auxiliaire „être“

## ① LE PARTICIPE PASSÉ SANS AUXILIAIRE

P1: **Attendu**..... avec impatience, les musiciens de Guns N'Roses sont seulement arrivés vers 22 heures

P2: J'aime beaucoup les chansons **interprété**..... par Nirvana.

P3: Chaque nuit je rêve des musiciens de Lynyrd Skynyrd **tué**..... dans un accident d'avion.

- Comment fait-on l'accord dans ces cas? En tout cas, pas toujours avec le GS, comme ne cessent de le répéter les élèves. Les exemples ci-dessus le prouvent.

### Règle de l'accord du participe passé sans auxiliaire

**Le participe passé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le nom (ou GN) auquel il se rapporte.**



## ② LE PARTICIPE PASSÉ AVEC L'AUXILIAIRE „AVOIR“

P1: J'ai toujours **adoré**..... les chansons des Doors.

P2: Les chansons que j'ai toujours **adoré**..... sont celles des Doors.

P3: Les chansons des Doors, je les ai toujours **adoré**..... .

P4: Quelles chansons des Doors as-tu toujours **adoré**.... ?

- Comment fait-on l'accord dans ces cas? A quel élément de la phrase faut-il particulièrement faire attention?

## Règle de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire „AVOIR“

Le participe passé avec l'auxiliaire „AVOIR“  
s'accorde en genre et en nombre  
avec le COD, si celui-ci le précède



### ③ LE PARTICIPE PASSÉ AVEC L'AUXILIAIRE „ÊTRE“

Ce cas est le plus difficile!

Pour les verbes non-pronominaux (c'est-à-dire les verbes sans le pronom SE à l'infinitif), vaut la règle suivante:

#### Règle de base de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire „ÊTRE“

Le participe passé avec l'auxiliaire „ÊTRE“  
s'accorde en genre et en nombre  
avec le GS

*P1: Presque tous les membres de Lynyrd Skynyrd ont été **tué**.....  
dans un accident d'avion.*

*P2: Dave Mustaine, James Hetfield et Rudolf Schenker sont **venu**.....  
à l'enterrement de Kurt Kobain.*

- Les problèmes surgissent, si on est en présence du participe passé des verbes pronominaux (c'est-à-dire les verbes avec „se“ à l'infinitif)
- Or, contrairement à l'impression donnée par les cours de l'école, **la plupart** des accords du participe passé **des verbes pronominaux** suivent la même règle générale que les verbes non-pronominaux: c'est-à-dire dans 90% des cas, ils **s'accordent avec le GS**

- Et il n'y a que **deux exceptions** à cette règle générale
- Voyons tout d'abord 4 exemples d'accords „normaux“ avec le GS:

|| P1: Nous nous sommes **embrassé**..... .

|| P2: La maison des jeunes s'est **écroulé**..... .

|| P3: Les élèves se sont **heurté**..... à de nombreux obstacles.

|| P4: Les deux copines se sont **rencontré**..... à la gare.



- A cette règle générale, il y a **DEUX EXCEPTIONS**:

**Première exception:**

**Le participe passé d'un verbe pronominal ne s'accorde plus avec le GS,  
s'il est accompagné d'un COD.**

|| P1: Nous nous sommes **lavé**..... les mains.

|| P2: Les joueurs se sont **serré**..... la main.

|| P3: Vous vous êtes **lancé**..... des pierres.

**Si le participe passé d'un verbe pronominal est suivi d'un COD,  
on ne fait plus l'accord avec le GS  
(et on ne fait pas d'accord non plus avec le COD qui suit).**

- Mais **A T T E N T I O N** encore!!!!

|| P4: Les mains qu'ils se sont **lavé**..... étaient bien sales.

|| P5: Voilà les pierres qu'ils se sont **lancé**..... !

**Si le COD précède le participe passé du verbe pronominal,  
on doit pourtant faire l'accord avec ce COD qui précède.**

## Résumé de la première exception

**Le participe passé d'un verbe pronominal  
ne s'accorde plus avec son GS, s'il est accompagné d'un COD.  
Si le COD suit le participe passé, on ne fait aucun accord.  
Si le COD précède le participe passé, on fait l'accord avec le COD.**

### Deuxième exception:

**Il y a un certain nombre de verbes pronominaux, où „SE“ est un COI.  
Dans ce cas également, on ne fait pas l'accord avec le GS.**

*P1: Elles se sont **téléphoné**..... pendant une heure.*

*P2: Ils ne se sont plus **parlé**..... pendant le reste de la semaine.*

*P3: De nombreux rois se sont **succédé**..... sur le trône de la France.*

**Si nous sommes en présence d'un verbe pronominal, où „se“ est un COI,  
on ne fait plus l'accord avec le GS.**

### Voici la liste de ces verbes

<b>se téléphoner</b>	<i>car:</i> téléphoner <u>à</u> qqn.	<b>se pardonner</b>	<i>car:</i> pardonner <u>à</u> qqn.
<b>se télégraphier</b>	<i>car:</i> télégraphier <u>à</u> qqn.	<b>se ressembler</b>	<i>car:</i> ressembler <u>à</u> qqn.
<b>se demander</b>	<i>car:</i> demander <u>à</u> qqn.	<b>se succéder</b>	<i>car:</i> succéder <u>à</u> qqn.
<b>se répondre</b>	<i>car:</i> répondre <u>à</u> qqn.	<b>se plaire</b>	<i>car:</i> plaire <u>à</u> qqn.
<b>se parler</b>	<i>car:</i> parler <u>à</u> qqn.	<b>se déplaire</b>	<i>car:</i> déplaire <u>à</u> qqn.
<b>se raconter</b>	<i>car:</i> raconter <u>à</u> qqn.	<b>se nuire</b>	<i>car:</i> nuire <u>à</u> qqn.
<b>se dire</b>	<i>car:</i> dire <u>à</u> qqn.	<b>se survivre</b>	<i>car:</i> survivre <u>à</u> qqn.
<b>se mentir</b>	<i>car:</i> mentir <u>à</u> qqn.	<b>se convenir</b>	<i>car:</i> convenir <u>à</u> qqn.
<b>s'écrire</b>	<i>car:</i> écrire <u>à</u> qqn.	<b>se rire de</b>	<i>car:</i> rire <u>à</u> qqn.
<b>se chuchoter</b>	<i>car:</i> chuchoter <u>à</u> qqn.	<b>se sourire</b>	<i>car:</i> sourire <u>à</u> qqn.
<b>se jurer</b>	<i>car:</i> jurer <u>à</u> qqn.	<b>s'en vouloir</b>	<i>car:</i> en vouloir <u>à</u> qqn.

■ Mais **A T T E N T I O N** encore!!!!

*P4: La lettre qu'ils se sont écrit..... était bourrée de fautes.*

*P5: La faute qu'ils se sont pardonné..... n'était pas bien grave.*

*P6: Ils se sont juré..... de toujours dire la vérité. (!!!)*

**Même si nous sommes en présence d'un verbe pronominal où „se“ est un COI, il faut pourtant faire attention, s'il n'y a pas de COD accompagnant le participe passé,  
et faire l'accord, si un tel COD le précède.**

### Résumé de la deuxième exception

**Le participe passé d'un verbe pronominal  
où „SE“ est COI  
ne s'accorde plus avec son GS.  
Attention pourtant à la présence éventuelle d'un COD !**



**C O N S E I L**



**Quand vous êtes en présence d'un verbe pronominal,  
contrôlez tout d'abord s'il n'y a pas de COD dans la phrase  
(= 1<sup>ère</sup> exception)  
Ensuite seulement  
contrôlez s'il ne s'agit pas d'un verbe pronominal où „se“ est COI  
(= 2<sup>e</sup> exception)**

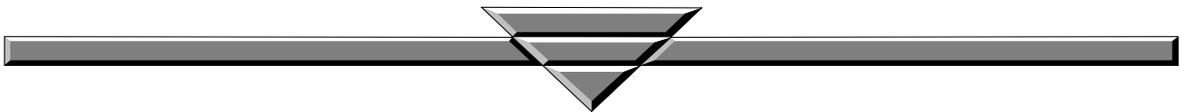
## Exercice de contrôle

Appliquez cette méthode aux verbes pronominaux suivants:

1. *La tour s'est **écroulé**.... .*
2. *Les copines s'étaient **téléphoné**.... cette nuit.*
3. *Mes amis se sont **écrit**.... de longues lettres.*
4. *Le professeur a entendu les réponses que les élèves s'étaient **chuchoté**.... .*
5. *Jeanne s'est **blessé**.... le doigt.*
6. *Jeanne s'est **blessé**.... au doigt.*
7. *Les joueurs se sont **lancé**.... dans l'eau.*
8. *Les joueurs se sont **lancé**.... la balle.*
9. *Les pierres qu'ils se sont **lancé**.... les ont blessés.*
10. *Beaucoup de rois se sont **succédé**.... sur le trône de la France.*

## Comment procéder dans un devoir en classe?

1. Contrôlez d'abord de **quelle sorte** de participe passé il s'agit.
2. Si c'est un participe passé **sans auxiliaire**, vous l'accordez avec le GN auquel il se rapporte.
3. Si c'est un participe passé avec l'auxiliaire „**avoir**“, contrôlez s'il n'y a pas de COD. Si un COD le précède, vous l'accordez avec ce COD.
4. Si c'est un participe passé d'un verbe non-pronominal avec „**être**“ (c'est-à-dire **sans „SE“** à l'infinitif), vous l'accordez avec son GS.
5. Si vous tombez sur le participe passé d'un **verbe pronominal**:
  - a) Cherchez d'abord le GS avec lequel on fait théoriquement l'accord
  - b) Ensuite contrôlez s'il n'y a pas de **COD dans la phrase**. S'il y a un COD, on ne fait plus l'accord avec le GS. Si le COD suit le participe passé, alors on ne fait aucun accord. Si le COD précède le participe passé, alors on fait l'accord avec le COD.
  - c) Contrôlez pour finir s'il ne s'agit pas d'un verbe pronominal, où „**SE**“ est **COI**. Si c'est le cas, on ne fait également plus l'accord avec le GS.



# Verbe pronominal

Accord avec  
le GS

sauf s'il y a  
un COD

sauf si  
«se» = COI

le COD  
suit  
le pa.pa.

le COD  
précède  
le pa.pa

y a-t-il  
un COD ?

AUCUN  
ACCORD !!!

ACCORD  
avec le COD

scheerware

